

# COMMANDER SES LICENCES - SAISON 2012

## Par courrier : Méthode Manuelle

### 1/ Rassembler les informations liées à votre commande :

- Les anciens adhérents doivent compléter leur bulletin individuel pré-remplis, en y ajoutant :
  - la date de leur certificat médical,
  - le ou les code (s) d'activité(s) pratiquée(s) (uniquement les activités proposées par l'Association Affilié)
  - et enfin dater et signer le bulletin
- Les nouveaux adhérents (ou les anciens ayant égaré leur bulletin pré-remplis) devront remplir et signer un bulletin d'inscription vierge
- Les certificats médicaux de **TOUS** vos adhérents
- Pour les licences moto : le CASM
- Pour les licences auto : le permis de conduire.

### 2/ Envoyer par courrier :

- Les bulletins d'inscription remplis et signés par vos adhérents (voir ci-dessous).
- Les certificats médicaux de vos adhérents, précisant bien l'activité pratiquée exacte ainsi que la pratique en compétition et/ou loisirs.
- Le CASM pour les licences moto
- Le permis de conduire pour les licences auto
- Un bordereau de paiement complété accompagné du chèque correspondant à l'ordre de « UFOLEP 91 ».

**ATTENTION : Chaque bulletin d'adhésion doit comporter** (Tout bulletin incomplet vous sera retourné ; l'adhérent ne sera donc pas assuré) :

- le numéro d'affiliation de l'association **et** la désignation de l'association,
- les coordonnées de l'adhérent, la date et la signature de l'adhérent.
- le type de licence (pratiquant / dirigeant / animateur / officiel),
- le(s) code(s) d'activité(s) pratiquée(s) au sein de cette même association
- et la date du certificat médical.